



>> 1^{ère} Edition du Rallye du Patrimoine de Fort-de-France

Dimanche 30 Janvier 2011



>> **Contact presse**

TAG SARL : Joëlle de LAVAL

Tél. : 0596 73 28 89

Fax : 0596 73 28 90

Email : takeoff2@orange.fr

>> **Mission Culture et Patrimoine**

Yasmina LAGIN

82 Rue Lazare Carnot

97200 FORT DE FRANCE

Tél. 0596.72.84.29/31

Fax. 0596.72.84.28

yasmina.lagin@fortdefrance.fr

>> **Information et inscription**

0596 60 27 73



>>>> Sommaire

P.3 - Le mot de Mme de Elisabeth LANDI - Déléguée à la Mémoire et au Patrimoine de la Ville de Fort-de-France.

P. 4 - Présentation du Rallye

P. 5 - Modalités et Inscriptions

P 6. - Programme

P.7 - Partenaires

- Plan média

P.8 – Règlement du Rallye



>>>> Introduction

La Ville Capitale souhaite donner aux Foyalais le goût de sa ville à travers une politique de rénovation urbaine, de valorisation des sites et places, d'entretien des monuments et de mise en beauté des lieux de mémoire. Elle se donne comme objectif de redonner vie aux mémoires des quartiers qui font la ville pour transmettre ce qui fait le sel de la ville à travers la connaissance des repères qui ont façonné le visage de la ville et de ses populations.

Editorial

Le patrimoine foyalais est notre héritage commun, il est multiple et extrêmement riche.

Des nombreux monuments et sites aux traditions et usages de vie, le patrimoine n'est pas figé. Il est vivant et évolue à travers les modes de vie, d'habiter, les manières de se déplacer et de se raconter. Les hommes et les femmes le font vivre et chaque territoire de la ville recèle des petits trésors, des mémoires et des souvenirs qui lui donnent toute sa saveur et qui font la personnalité de cette ville.

Chaque année, lors des Journées du Patrimoine, le Maire de Fort-de-France offre aux amoureux de la Ville l'occasion de découvrir des aspects peu connus, à travers des balades urbaines, des visites de sites, des mises en scène de nos contes et de nos mémoires. C'est aussi la possibilité de se réapproprier des usages oubliés.

Par l'organisation du 1^{er} Rallye du Patrimoine, nous avons souhaité associer « gran kon piti, jèn kon vié », autour du plaisir du jeu, de l'énigme pour découvrir quelques quartiers à travers son patrimoine, ses propres usages tout en donnant la parole aux mémoires vivantes des lieux.

Cette 1^{ère} édition du Rallye du Patrimoine donnera l'opportunité aux équipages embarqués de traverser la Ville depuis le Cœur de ville.

Gageons que vous vous laisserez prendre au jeu et que vous deviendrez imbattable en faisant du Patrimoine de Foyal un patrimoine d'avenir.

Elisabeth LANDI

Déléguée à la Mémoire et au Patrimoine

de la Ville de Fort- de-France



>>> Permettre au grand public d'appréhender les notions de Patrimoine Et s'instruire sur les quartiers de manière ludique... |

La Mission Culture et Patrimoine de la Ville de Fort-de-France et l'Office du Tourisme de Fort-de-France organisent le dimanche 30 Janvier 2011, **le 1^{er} Rallye du Patrimoine**. L'objectif est de permettre au grand public d'appréhender les notions de Patrimoine et s'instruire sur les quartiers de manière ludique.

C'est également l'occasion pour tout un chacun de prendre conscience de ce qui nous entoure et d'éveiller l'intérêt du public pour les biens culturels et leur conservation.

Le rallye se déroulera en voiture avec des équipages allant de 7 à 77 ans.

Au programme des questions, énigmes, chasse au trésor et des épreuves sportives à partager en famille ou entre amis.



>>> Déroulement du 1^{er} Rallye Patrimoine...

> Modalités

Le circuit se fait en voiture avec un équipage composé de cinq personnes maximum (pas moins de 3) par équipe et par voiture. 15 équipes maximum.

> Âge

De 7 à 77 ans

> **Inscriptions : Du lundi 17 au mercredi 26 janvier 2011.** Office du Tourisme de Fort-de-France, 76 rue Lazare Carnot 97200 Fort-de-France, derrière le siège de la BNP (Savane).

Tél. : 05 96 60 27 73

> **Tarif : 20€/pers** (le déjeuner et la remise des prix compris)

Limite des Inscriptions : Mercredi 26 janvier 2011 à 14h00



>>> Le Programme de la journée...

7h00 – Esplanade de la Mairie de Fort de France (Bâtiment administratif).

7h00 - 7h20 - Distribution des documents :

7h20 - Allocutions avant le départ.

7h30 - Départ du Rallye 1ère Etape.

Le rallye s'articulera autour de 3 ETAPES.

12h30 – 13h00 - Arrivée de la dernière Etape du Rallye, restaurant le Babaorum, 42 Route de Chateauboeuf 97200 Fort de France

12h00 et 14h00 - Correction des derniers questionnaires.

13h00 – 13h30 - Déjeuner des équipages, contrôleurs, partenaires et personnalités.

15h00 - Commentaires sur le rallye et proclamation des résultats.

15h30 - Remise des prix et récompenses.

16h30 - Fin de la manifestation.



>>> Plan média

- Diffusion d'un spot radio de 30 secondes sur Martinique Première
- Diffusion d'un spot radio de 30 secondes sur RCI
- Parution d'un article sur le Rallye dans le France Antilles Magazine

	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S
	17-janv	18-janv	19-janv	20-janv	21-janv	22-janv	23-janv	24-janv	25-janv	26-janv	27-janv	28-janv	29-janv
RADIO 30"													
Martinique 1ère				35 spots									
RCI	51 spots												
PRESSE													
FA Magazine				ARTICLE									

>>> Liste des partenaires

- Mission Patrimoine Ville de Fort-de-France
- Office du Tourisme de Fort-de-France
- 2 C. ORGANISATION
- CHORUS
- ASEFF (Association Secteur Est de Fort de France)



Règlement Particulier du Rallye du Patrimoine de la Ville de Fort-de-France Dimanche 30 janvier 2011

ARTICLE 1

La Mission Culture Patrimoine et Relations Internationales de la Ville de Fort-de-France organise en collaboration avec l'Office du Tourisme et l'association 2C Organisation un rallye culture et découverte comprenant des énigmes et des questions portant sur l'histoire, le patrimoine, la géographie, de certains quartiers de Fort-de-France, des activités pratiques et sportives et une chasse au trésor.

ARTICLE 2

Ce rallye est ouvert à tous en dehors des administrateurs de la Mission Culture Patrimoine et Relations Internationales de la Ville de Fort-de-France. Dans chaque équipage, au moins un des membres devra être titulaire du permis de conduire. L'équipage devra disposer d'un véhicule conforme à la réglementation en vigueur. Les participants devront se soumettre en tout point au respect du code de la route. La présentation du Permis de Conduire pour le conducteur pourra être réclamée à tout moment pendant le déroulement du Rallye.

ARTICLE 3

Les participants devront prévoir des chaussures de marche, un coupe-vent éventuellement et une ou deux bouteilles d'eau par voiture.

ARTICLE 4

Tous les participants devront porter le tee-shirt du rallye tout au long de la journée, sous peine de pénalités. Les autocollants éventuels, remis également au départ devront être apposés sur le véhicule (capot avant ou pare-brise...). Les équipages devront se soumettre à toutes les épreuves pratiques ou sportives. Ils seront amenés soit à utiliser leur véhicule soit à effectuer un parcours pédestre.



ARTICLE 5

Ce rallye n'est pas une course de vitesse, son but est de faire découvrir l'histoire, la géographie, la culture de plusieurs quartiers de Fort-de-France.

ARTICLE 6

Les organisateurs, ne pourront être tenus pour responsables des casses, pannes ou autres dommages survenus aux véhicules sur le parcours de ce rallye. Ils veilleront à tout instant au bon déroulement du rallye et seront à la disposition des concurrents. Aucune aide ne sera apportée pour les énigmes, questionnaires et épreuves pratiques ou sportives.

ARTICLE 7

Le départ du rallye aura lieu le dimanche 30 janvier 2011 à 7h45 précise (sur le Parvis du Bâtiment administratif de l'hôtel de ville de Fort-de-France). Le rendez-vous est fixé à 7h00 au même endroit.

ARTICLE 8

A chaque point de passage, les participants devront faire contrôler leur Passeport et remettre tous les documents concernant les énigmes relatifs à l'itinéraire effectué.

ARTICLE 9

Pour valider un maximum de point, les équipages devront résoudre les énigmes, répondre aux questions, participer aux différentes épreuves et ramener le maximum d'objets de la Chasse au Trésor.

ARTICLE 10

Les participants devront veiller impérativement à ne gêner en rien la tranquillité des riverains. Le respect de l'environnement devra être garanti (faune, flore). Ils veilleront à ne pas laisser de déchets sur les différents sites.

ARTICLE 11

Les lots qui seront attribués par équipage ne seront ni échangés ni remplacés en numéraires. Les organisateurs n'interviendront pas dans la répartition des lots au sein de l'équipage.



ARTICLE 12

Le jury composé des membres de la Mission Culture Patrimoine et Relations Internationales de la Ville de Fort-de-France, de l'association 2C Organisation et de partenaires éventuels, est seul à pouvoir régler les litiges rencontrés.

ARTICLE 13

La participation au rallye entraîne l'acceptation du présent règlement particulier.

> Contacts :

Mission Culture et Patrimoine //

Yasmina LAGIN

82 Rue Lazare Carnot

97200 FORT DE FRANCE

Tél. 0596.72.84.29/31

Fax. 0596.72.84.28

yasmina.lagin@fortdefrance.fr

Information et inscription :

OFFICE DE TOURISME DE FORT-DE-FRANCE //

0596 60 27 73

